

# GRAND ATELIER

## POSITIONS POLITIQUES PORTEES PAR L'AMRF - *version projet*

### ORIENTATIONS GLOBALES

Face à l'urgence du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, l'AMRF appelle à la définition d'un **pacte de responsabilité global** qui rappelle les droits et les devoirs universels de chaque citoyen envers le vivant, et qui incite les différentes composantes de la Nation à s'emparer des enjeux et à mettre en œuvre au plus vite des actions.

#### Les Communes rurales sont l'espace politique de la transition écologique

- ✓ Parce que la ruralité représente 88% du territoire national,
- ✓ parce que la ruralité comprend sur son territoire les biens communs naturels,
- ✓ parce que les maires ruraux sont au plus près des citoyens et offrent des possibilités d'appropriation et d'expérimentation comme nulle par ailleurs,

Les Maires ruraux ont conscience de l'importance des Communes rurales pour relever le défi de la transition écologique qui doit être l'affaire de tous les territoires et de tous.

#### La ruralité ne veut plus subir. La ruralité veut être actrice de sa destinée

- ✓ Les maires ruraux souhaitent être acteurs des décisions qui impacteront leur territoire. Ce qui suppose de la confiance de l'Etat et de construire les conditions d'une mise en capacité d'agir.
- ✓ Les maires ruraux souhaitent être dans le tour de table décisionnaire de la planification écologique.

#### Etre intégré dans un récit de cohésion nationale

Les Maires ruraux sont prêts à relever les défis d'une transition écologique à l'échelle nationale voir européenne. Cependant ils doivent se sentir complètement partie prenante du Pacte républicain ce qui signifie concrètement :

- ✓ une véritable politique d'aménagement du territoire qui assure la présence des services de nécessité dans tous les territoires ruraux (enseignement, santé, offre commerciale)  
« *Nous ne voulons pas voir dans nos campagnes que des éoliennes, nous voulons aussi des boulangeries, des écoles et des médecins* »
- ✓ un Etat qui reconnaît la spécificité de la ruralité et qui se positionne davantage dans un rôle d'accompagnement des communes rurales dans leurs projets  
« *Un Etat plus facilitateur que prescripteur* » « *Faites-nous confiance, aidez-nous à monter nos projets plutôt que d'établir des grilles d'attribution de la DETR* » « *Sortons de la logique d'appel à projet* »
- Chacun doit faire sa part, les villes comme les campagnes. Et tous les territoires dans leur diversité et en fonction de l'évaluation de leurs ressources.

## Un Maire, mais pour quoi faire ?

Inviter les Communes à se projeter dans l'avenir, c'est poser directement la question du rôle et de leur fonctionnement. Trop de Maires ruraux sont accablés par la charge technique et la gestion du quotidien, ce qui les empêche de porter un regard politique sur l'avenir avec leurs concitoyens. Engager les Maires ruraux dans la transition écologique nécessite donc une redéfinition du cadre d'exercice de leurs fonctions et de leur statut.

### THEMATIQUE 1

## Sobriété, efficacité énergétique et déploiement des énergies renouvelables

#### ➤ D'abord et avant tout : sobriété et protection des vraies richesses

La ruralité porte dans ses gènes la grande valeur de la sobriété : faire d'abord le plus possible avec peu. Ainsi, les maires ruraux veulent porter le message préalable que les efforts de la ruralité ne doivent pas alimenter une fuite en avant vers toujours plus de consommation des ressources.

« Faisons d'abord avec ce que l'on a. » - « Ralentissons » - « Calmons le jeu »

Nous, les Maires ruraux, nous connaissons ce que sont les vraies richesses : nos forêts, nos cultures, nos rivières, nos plans d'eau, nos zones humides, notre biodiversité. Nous sommes aussi leurs représentants même si la notion d'espace n'est pas reconnue. Préservons-les !

**Les projets d'énergies renouvelables ne doivent pas être destructeurs d'aménités rurales et doivent être créateur de biodiversité.**

#### ➤ Pour une véritable politique publique de l'énergie pour un développement vertueux, inclusif et partagé des projets, qui doit s'articuler autour :

- ✓ D'un Etat responsable et pilote d'une **planification nationale** en capacité d'articuler objectifs quantitatifs et traduction territoriale et où les maires ruraux sont dans le tour de table
- ✓ De la matérialisation d'une vision opérationnelle de planification à l'échelle de chaque commune (et EPCI) par la réalisation d'un **Plan Local de l'Energie Communal** (ou Schéma directeur des ENR), compétence des Maires, qui définira pour chaque commune, en fonction d'une étude des ressources énergétiques locales, le choix énergétique de chaque territoire pour entrer de manière active dans les objectifs de transition. La politique énergétique doit être pensée à partir des ressources locales.

➤ **Pour des projets d'énergies renouvelables qui engagent : Les élus locaux et les habitants au cœur du processus**

- ✓ **Former** les élus locaux
- ✓ **Associer** les communes à la gouvernance des projets
- ✓ Renforcer l'accès à l'**ingénierie** : disposer d'un expert identifié au niveau départemental
- ✓ Permettre la **maîtrise du foncier** (création d'un droit de préemption pour porter des projets ENR)
- ✓ **Retombées économiques locales** : juste répartition des ressources entre les acteurs, contreparties aux habitants en termes de service public, recours aux acteurs économiques locaux (structuration de nouvelles filières autour de la TE)
- ✓ **Intégration du citoyen** qui nécessite :
  - Capacité d'animation locale
  - Expertise neutre
- ✓ Permettre le développement des **projets à taille humaine**

➤ **Pour un meilleur partage de la valeur**

Il est urgent d'adapter les réglementations pour favoriser le développement des énergies renouvelables et permettre davantage de retombées sociales et économiques positives pour les territoires ruraux.

**La valeur ajoutée générée par les énergies renouvelables doit profiter directement au développement des Communes car ce sont elles qui assurent les conditions d'acceptabilité, les impacts, et les charges associées aux projets.** Le partage des retombées économiques et fiscales doit être équitable entre les collectivités, en prenant en compte les impacts objectifs pour chaque Commune.

**THEMATIQUE 2 :**  
**aménités rurales et biens communs naturels**

**Les Communes rurales gèrent certes de la population, mais aussi des espaces variés qui représentent 88% du territoire national** : la forêt, la montagne, l'eau, les paysages, etc.

Ces espaces sont au cœur de la transition écologique car ils délivrent des services au bénéfice de tous. Ce sont les aménités rurales.

**Ces aménités représentent aujourd'hui une « charge de ruralité » pour les communes. Elles doivent être reconnues et valorisées.** Concrètement, le financement des Communes ne doit plus être seulement dicté par le nombre d'habitants mais doit aussi intégrer la taille du territoire et l'importance de ses aménités.

**L'AMRF porte l'idée que la transition écologique, pour intégrer la justice sociale et porter le changement culturel, doit renforcer la démocratie à l'échelle locale.** Elle doit permettre de

reconsidérer la Commune comme espace politique de la transition écologique ce qui signifie concrètement :

- Donner aux élus municipaux les moyens de construire une vision long terme de projection de leur village avec du sens
- Construire le projet du village d'avenir en associant la population et aussi les différents acteurs (économiques, associatifs)
- Conforter les capacités d'animation de la démocratie locale

L'AMRF défend la position que la gestion des aménités rurales doit répondre à cette même règle de **plus de démocratie locale dans un contexte éclairé**. Cela signifie concrètement que pour chaque ressource :

- **une animation locale** doit être définie pour identifier l'ensemble des acteurs concernés et pour définir collectivement un cadre de gestion
- la définition du cadre de gestion doit s'adosser à une connaissance scientifique de la ressource et des tensions exercées : pour chaque ressource, doit être défini un **socle de connaissances objectif ainsi que des outils de suivi**.

### ➤ **L'eau**

Dans un contexte de raréfaction de l'eau, **les règles du partage doivent être définies par l'exercice d'une gouvernance locale et lisible par les Communes rurales, appuyé sur un socle d'expertise scientifique d'évolution de la ressource**.

L'AMRF regrette une gestion de l'eau encore peu visible pour les Maires ruraux entre l'étagement des différentes compétences et les nombreuses instances de travail et les différents schémas.

Si une complexité technique est nécessaire, **l'AMRF réclame une simplification politique de l'organisation de la compétence**.

### ➤ **La forêt**

**La forêt rend des services essentiels à tous** : puit de carbone, source de fraîcheur, protection des sols contre l'érosion, rôle essentiel dans le cycle de l'eau, tampon des températures extrêmes, réservoir de biodiversité.

L'AMRF a conscience des fortes pressions subies par la forêt du fait du réchauffement climatique au point que certaines forêts ne parviennent plus aujourd'hui à garantir leur rôle de puit de carbone. L'enjeu écologique est très fort. **L'AMRF demande que la préservation des aménités écologiques de la forêt soit reconnue comme priorité nationale**. Pour cela l'AMRF demande la création d'un Secrétariat d'Etat dédié et des financements à la hauteur des enjeux pour les acteurs concernés.

Face à cet alarmant constat, **l'AMRF souhaite faire converger ses forces avec la FNCOFOR**.

**La gestion de la forêt doit se construire à l'échelle des massifs.**

**Une animation locale** doit être assurée pour permettre l'identification et l'animation du dialogue entre les différents acteurs. Cette animation doit s'appuyer sur **un socle de connaissance scientifique et impartial sur l'état et l'évolution de la ressource**. **Un plan de**

**gestion doit être établi priorisant la préservation des aménités écologiques de la forêt**, déclinant ensuite les différents usages dans une logique de gestion durable, respectant l'ordre de priorité de « la cascade des usages » : bois d'œuvre avant le bois d'industrie, avant le bois-énergie.

➤ **L'alimentation, moteur de la transition écologique chez les ruraux**

**Les terres agricoles rendent des services essentiels à tous** en matière de stockage de carbone, de qualité de la ressource en eau et aussi d'alimentation des populations. **L'AMRF reconnaît l'agriculture comme une aménité rurale.**

**L'AMRF demande une maîtrise plus forte du foncier agricole afin de pouvoir davantage maîtriser les filières de production en vue d'un rééquilibrage vers une alimentation locale et saine.** L'association souhaite renforcer la place des élus locaux au sein des SAFER.

Afin de construire les conditions d'animation locale de cette ressource en créant un dialogue entre agriculteurs, acteurs publics, et population, **l'AMRF demande la reconnaissance d'une nouvelle compétence « alimentation-santé ».** Cette compétence consisterait en la structuration de débouchés locaux du sol à l'assiette pour une meilleure santé des populations, de l'environnement, et du corps social autour de la création de lieux du « bien manger ensemble » : cantine ouverte, épicerie solidaire, jardins partagés, espaces de transmissions de la connaissance culinaire, marchés de producteurs, etc.

Cette nouvelle compétence doit être accompagnée d'outils et de moyens pour l'exercer. Les Plan Alimentaires Territoriaux représentent une première étape et sont à promouvoir. Les actions émergentes sur les territoires doivent être encore davantage soutenues, même à la petite échelle du village.

L'alimentation est source d'intégration et de concorde sociale ainsi que de fierté locale. **L'AMRF demande une politique de soutien à l'émergence de lieux du « bien manger ensemble » qui permettront la rencontre des populations et l'innovation sociale. Ils seront le lieu de la transition heureuse et de l'émergence des nouvelles solutions de la transition écologique, pensées par les citoyens.**

## **THEMATIQUE 3 :** **Leviers d'action et ressources**

Pour accélérer la transition écologique et consolider le fonctionnement de notre démocratie, l'AMRF demande la reconnaissance et la valorisation des leviers suivants :

### ➤ **Citoyenneté active**

De part sa proximité avec les habitants, **la Commune rurale doit être reconnue comme le laboratoire d'expérimentation de la citoyenneté active qui incarne et fait vivre le Pacte républicain.**

**L'AMRF demande une meilleure valorisation de toutes les formes d'engagement.**

Pour embarquer la population et les territoires dans la transition écologique, nous avons besoin :

- de **reconnaitre le rôle politique fondamental de la Commune** et de leur maire pour cultiver la citoyenneté active
- **de lieux identifiés et reconnus par tous** pour créer du lien, valoriser les initiatives, transmettre des savoirs et des savoirs faire
- **de capacités d'animation locale au quotidien**
- **de formation / information de la population et des élus** sur tous les sujets de la transition.

### ➤ **Financement et fiscalité**

**L'AMRF demande à l'Etat de reconnaître les services écosystémiques rendus par nos territoires et d'attribuer des moyens supplémentaires pour protéger, entretenir, développer les aménités rurales. Pour cela, nous demandons :**

- **Plus de moyens en fonctionnement :** au-delà du soutien à l'investissement, les Communes rurales réclament plus de moyens en fonctionnement pour construire leur capacité des acteurs locaux (animation) et pour se doter des moyens de l'aide à la décision nécessaire à la construction de projet d'avenir (expertise, ingénierie). D'autre part, retrouver en capacité de fonctionnement, c'est retrouver en liberté d'action municipale. Plus que de répondre à des appels à projets, les Maires ruraux souhaitent construire leur propre stratégie de territoire.
- **La création, en plus de la DGF, de la DAR (Dotation Aménités Rurales),** qui sera accordée aux communes rurales. L'AMRF demande à être associée au travail de définition des critères qui guideront son attribution (espace, forêt, biodiversité, zones humides, citoyenneté active, etc.)
- **la redéfinition de la clé de répartition de l'IFER :** 50% commune, 20% EPCI, 30% Département

- L'accompagnement des élus pour concevoir les systèmes économiques et financiers les plus adaptés aux projets qu'ils définissent
- Plus d'outils pour associer les parties prenantes du territoire au financement des projets
- Réformer les règles du recours à l'emprunt pour financer la transition écologique

### ➤ **Ingénierie et conseil**

L'AMRF réclame un droit à l'accompagnement pour toutes les communes de France qui reposerait sur 3 piliers :

- **Des capacités d'ingénierie technique** pour aider les élus pour identifier les ressources, et concrétiser les projets, partout, à la plus petite échelle, sans justifier du caractère structurant de la démarche : tous les projets doivent être réalisés et partout.
- **Des capacités d'animation** pour créer des stratégies, des synergies, de l'énergie entre tous les acteurs du territoire et créer ainsi les conditions du changement culturel : animateurs de tiers lieu, conciergerie de village, les exemples sont nombreux et doivent être désormais systématisés.
- **La formation de tous les élus** pour être pleinement acteurs de la transition

L'AMRF réclame un guichet unique de l'ingénierie à l'échelle du département afin que les Maires ne soient pas perdus dans les méandres de l'offre territoriale.

### ➤ **Coopération territoriale**

L'AMRF demande la libre administration des communes dans la conduite de leurs projets.

Les Communes doivent pouvoir s'associer librement pour mettre en œuvre leurs projets, à l'échelle la plus pertinente et en fonction de leurs besoins.

Les intercommunalités peuvent permettre une mutualisation intéressante pour outiller les Communes et les aider à mettre en œuvre la transition écologique, si l'EPCI sait se mettre au service des Communes qui la constituent. Ainsi **la transition écologique peut être un levier pour aider à définir la place et le champ d'actions des intercommunalités, au service des Communes.**

**La coopération territoriale peut aussi rassembler des territoires par-delà les limites territoriales et administratives** (par exemple plusieurs communes rurales non limitrophes). L'AMRF souhaiterait que ces nouvelles formes de coopérations puissent être reconnues et valorisées.

**Pour être réussie, la transition, écologique doit s'appuyer sur des nouvelles formes de coopération, qui ne répondent pas forcément à des logiques institutionnelles définies actuellement dans le cadre réglementaire.** Le Grand Atelier des Maires ruraux pour la transition écologique a étudié de nouvelles formes de coopération, notamment autour du concept de bien commun naturel (autour des ressources telles que la forêt, l'eau ou encore l'alimentation). Pour aller plus loin, **l'AMRF demande que soit ouvert de nouveaux thèmes de recherche** qui

pourront permettre d'aider les Maires ruraux à mettre en place des nouvelles formes de gouvernance locales et de nouveaux outils.

## CONCLUSION

### **Nos villages d'avenir portent un souffle d'espoir**

**Les Communes rurales offrent un espace propice à la mise en action** sous toutes les formes d'engagements, au pas de côté, à l'expérimentation, à l'innovation. Laissant la place à chacun de prendre part de manière concrète au cours de l'histoire. Alors que la gravité des enjeux actuels en matière démocratique et climatique a tendance à fragiliser notre Nation, rendant peu lisible la possibilité à chacun de pouvoir prendre sa part à l'œuvre collective, faisant le lit de la défiance envers les institutions et du ressentiment, nous pensons que les Communes rurales peuvent porter une partie de la solution.

**Nos villages portent un souffle d'espoir, car rendent possible une mise en mouvement**, une capacité à prendre les choses en main, même quand tout est difficile, et peut être justement parce que tout n'est pas déjà construit. Et **parce que nous avons de l'espace** qui, certes représente des aménités, mais aussi un terrain de jeu propice à la réalisation des projets.

Comprenons le trésor que constitue nos villages, pas seulement pour la ruralité, mais pour la Nation toute entière, pour faire société ensemble. **Inspirons-nous de nos villages pour donner du sens à notre Nation, à son fonctionnement démocratique. Pour offrir de l'espoir à notre jeunesse. Pour garder ensemble un esprit de cohésion, de convivialité, mais aussi d'engagement et de combativité.**

AMRF  
Congrès 2023  
Alpe d'Huez